

PROJET JARDINS PARTAGÉS

Fiche de présentation et d'identification foncière

| | |
|---|---|
| INTITULÉ DU SITE | HAMEAU DE CHATINAIS |
| PROPRIÉTAIRE DU SITE | |
| Nom | Commune d'Annonay |
| Type | Collectivité Territoriale |
| Adresse | Rue de l'Hôtel de Ville 07100 ANNONAY |
| IDENTIFICATION DU SITE | |
| Parcelles | BL 124 |
| Localisation | Corniche de Montmiandon 07100 ANNONAY |
| Surface totale parcelles | BL 124 : 2 320 m ² |
| Surface utilisable | Zone A : 370 m ² |
| Zonage | UCp : Zone urbaine périphérique. Secteur DPU. |
| Servitudes | Libre de toute servitude |
| Utilisation actuelle | Terrain sportif enherbé |
| DESCRIPTIF DU SITE | |
| <p>La parcelle se situe dans le Hameau de Chatinais en périphérie de la commune d'Annonay et éloigné de son centre urbain. Le secteur peu dense en matière d'habitat est proche d'une zone naturelle et forestière. Le tènement foncier présente une accessibilité facilitée, avec toutefois peu de stationnement à proximité directe, et se trouve être entièrement plat pour une utilisation facilitée. L'entièreté du foncier n'est pas exploitable puisque la parcelle abrite un terrain sportif enherbé.</p> | |
| ATOUTS DU SITE | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Pleine propriété de la parcelle par la commune, pas de nécessité de régularisation foncière pour être utilisable. - Mise à disposition possible à diverses structures par voie de commodats ou de conventions d'occupation précaire. - Accès modes doux/véhicules se font par le chemin de Chatinais et la Corniche de Montmiandon. - Arrêt de bus à proximité pour les personnes non véhiculées. | |
| CONTRAINTES DU SITE | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Situation excentrée et en périphérie d'Annonay rendant l'accessibilité du site moins pratique. - Site présentant une mitoyenneté directe avec des habitations ce qui supposera un usage respectueux des habitants. | |
| DISPOSITIONS PARTICULIÈRES SUR LA PRÉSENCE D'EAU | |

- Le terrain est non viabilisé en eau potable et nécessitera des travaux de raccordements.
- Possibilité d'installer des cuves de récupération d'eau de pluie non raccordées à des bâtiments

COTATION DU SITE (de A à C)

A-

EXTRAIT CADASTRAL GÉOARDÈCHE



EXTRAIT SATELLITE

